

22 septembre 2011 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy,
Président de la République, sur les efforts
en faveur de la sûreté nucléaire dans le
monde, à New York le 22 septembre 2011.

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Madame et Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement,

Nous nous retrouvons six mois après la catastrophe de Fukushima. Ce doit être d'abord l'occasion, pour chacun d'entre nous, de rendre hommage au courage des Japonais, à leur capacité à résister, à leur très grande dignité et à la façon dont ils ont su gérer une crise majeure. Mais 6 mois après Fukushima, M. le Secrétaire général, il convient que la communauté internationale organise le bon débat. La question n'est pas de savoir « nucléaire ou pas de nucléaire » ? Chacun est libre de choisir son mix énergétique. Mais qui pourra dire qu'avec les besoins sans précédent d'énergie dans le monde, nous pourrions nous passer de l'énergie nucléaire, qui est la seule énergie qui nous permettra de remplir nos engagements en termes de réduction de gaz à effet de serre ?

Un pays comme le Japon, qui n'a pas de pétrole, qui n'a pas de gaz, croyez-vous que l'une des plus grandes économies du monde pourra fonctionner simplement avec le solaire et avec les éoliennes ?

Le besoin d'énergie, c'est la clef pour la croissance et pour le développement. La vraie question n'est pas « nucléaire ou pas nucléaire », c'est « quelle sûreté pour le nucléaire » ? Et c'est là où nous devons faire porter tous nos efforts.

Et je voudrais me permettre de faire quelques remarques.

La première remarque, M. le Secrétaire général, c'est qu'aujourd'hui il est extravagant de constater qu'il est plus facile pour la communauté internationale de déclencher le contrôle sur une installation nucléaire militaire que sur une installation nucléaire civile. C'est une première anomalie. Le nucléaire militaire pose des questions considérables mais le nucléaire civil, en termes de sûreté, pose également des questions considérables.

La France milite pour que chaque pays qui accède au nucléaire civil - et nous pensons que tous les pays ont le droit d'accéder à la technologie nucléaire civile - doive se doter d'abord d'une autorité de sûreté nucléaire indépendante. La France l'a. Ça n'a pas toujours été le cas.

A tous les pays qui veulent se doter de l'énergie nucléaire civile, nous voulons dire : « ce n'est possible que dans la mesure où vos concitoyens sauront que, grâce à une autorité de contrôle indépendante, les critères de sûreté seront les meilleurs ».

La deuxième proposition que nous voudrions faire concerne la force d'intervention rapide. Quand il y a un accident nucléaire, les frontières ne peuvent pas le contenir. La force d'intervention rapide ne met pas en cause la souveraineté nationale des pays. La force d'intervention rapide est un élément essentiel pour la sûreté nucléaire.

Troisième remarque : il faut mettre en place un centre de formation de développement des compétences à la fois régional et mondial. La technologie nucléaire, la technologie de la sûreté nucléaire doit être développée dans le monde entier.

Et enfin, la France milite pour ce qu'on appelle la revue par les pairs. Je sais bien M. le Secrétaire général que nombre de pays préfèrent une revue volontaire. La France serait prête à accepter une revue obligatoire. Pourquoi ? Parce que le nucléaire doit aller de pair avec le plus haut niveau de sûreté. Ce n'est pas le nucléaire ou la sûreté, c'est le nucléaire et la sûreté. Et pour qu'il y ait la sûreté, il faut qu'il y ait la revue par les pairs, obligatoire, le centre de formation, la force d'intervention rapide et une autorité indépendante.

Mesdames et Messieurs, voici la contribution que la France souhaitait apporter à vos débats.

Je vous remercie.